



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Manuel Pottier (après 21h), Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Marc Duhamel.

#### Pouvoirs :

Pascale Douineau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec  
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Marie-Louise Cornou a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget (jusqu'à 21h)  
David Le Doussal a donné pouvoir à Christophe Couic  
Stéphanie Mingant, a donné pouvoir à Géraldine Guet  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

## **20. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 : CREATION D'AGENTS RECENSEURS, FIXATION DE LA REMUNERATION**

### Exposé :

Dans le cadre du recensement de la population, la ville de Quimperlé recrute chaque année des agents recenseurs chargés, sous l'autorité du coordonnateur communal, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants.

Ces agents auront à utiliser leur véhicule personnel.

La rémunération se décompose comme suit :

- une part fixe (journées de formation, tournée de reconnaissance et frais de transport)
- une part liée à la quantité de travail fourni (nombre de feuilles de logement remplies)
- une part liée à la qualité du travail réalisé (tenue du carnet de tournée).

### Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de créer deux postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement 2019,
- de rémunérer ces agents comme suit :

1- Forfait :	
- 2 demi-journées de formation	40 €
- frais de transport	200 €
- tournée de reconnaissance	40 €
2- Collecte	
- feuille de logement remplie et vérifiée	5 €
- bulletin individuel rempli et vérifié	1 €
3- Qualité du travail tenue du carnet de tournée	40 €

Avis favorable de la commission ressources humaines du 7 décembre 2018

### Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**



*M. Quernez*